



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Rectorat de l'académie de Créteil
Service DPE 4
Affaire suivie par :
Tél : 01 57 02 60 41
Mél : actesco.dpe@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;
- Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;
- Vu les arrêtés ministériels du 1^{er} octobre 2021, portant nomination des personnels intéressés en qualité de professeur de lycée professionnel stagiaire ;
- Vu: les propositions du jury académique du 20 décembre 2022.

Arrêté

Article 1 :

Sont admis(es) et titularisé(e)s après délibération du jury académique d'évaluation et de titularisation, les professeur(e)s de lycée professionnel stagiaires dont les noms figurent en annexe.

Article 2 :

Les dispositions du présent arrêté prendront effet administratif et financier à compter de la date de titularisation qui sera précisée ultérieurement dans des arrêtés individuels, et sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé.

Article 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 4 janvier 2023

Le recteur de l'académie de Créteil

Daniel AUVERLOT



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE

Jury académique des professeurs de lycée professionnel stagiaires – session de décembre 2022

Professeur(e)s stagiaires admis(es) dans le corps des professeurs de lycée professionnel (secteur public) sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé

Civilité	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Discipline	Année du concours
Mme	BELMILI	REHIB	Zohra	ECO.GES.GA	2021
Mme	TANNICHE	TANNICHE	Sara	LETTRES-HISTOIRES	2021

Le Recteur de l'académie de Créteil


Daniel AUVERLOT